



CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL DU 30 Mars 2026

Le conseil municipal de la commune de Frasne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Commune, 2 rue de la gare à Frasne, sous la présidence de Philippe Alpy.

Le secrétaire de séance : Fabien VUILLAUME

Conseillers communaux présents :

ALPY	Philippe	Présent
BOBILLIER	Aurélie	Présente
BOUVERET	Gilles	Présent
BRESSAND	Laetitia	Présente
CALBRY	Roberte	Présente
CHAMBELLAND	Philippe	Procuration à B. TROUTTET
CHOULET	Natalie	Présente
COMTE	Cécile	Présente
CRETENET	Patrice	Présent
CROCHET	Maryline	Présente
DOS REIS	Maria	Présente
FRICK	Pascal	Présent
HENRIOT	Elisabeth	Présente
NICOD	François	Présent
TROUTTET	Bruno	Présent
VACELET	Julie	Présente
VALLET	Denis	Présent
VUILLAUME	Fabien	Présent
VUILLEMIN	Laurent	Présent

ORDRE DU JOUR

Points soumis pour délibération

1. Finances

Affaire n°1 : Vote du budget annexe chaufferie bois 2026

Il est proposé de modifier les écritures d'ordres comme suit :

EXPLOITATION		
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	132 000.00 €
012	Charg. pers. et frais assimilés	8 000.00 €
023	Virement à la sect ^e d'investis.	44 511.81 €
042	Opérations d'ordre entre section	61 901.00 €
65	Autres charges gestion courante	1 000.00 €
66	Charges financières	5 796.56 €
67	Charges exceptionnelles	2 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	2 000.00 €
Total	DEPENSES	257 209.37 €
RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté Fonc	108 723.37 €
042	Opérations d'ordre entre section	26 486.00 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	120 000.00 €
77	Produits exceptionnels	2 000.00 €
Total	RECETTES	257 209.37 €

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	35 012.02 €
040	Opérations d'ordre entre section	26 486.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	44 945.97 €
21	Immobilisations corporelles	54 291.40 €
23	Immobilisations en cours	1 096 379.84 €
Total	DEPENSES	1 257 115.23 €
RECETTES		
021	Virement de la section de fonct.	44 511.81 €
040	Opérations d'ordre entre section	61 901.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	68 812.02 €
13	Subventions d'investissement	648 484.92 €
16	Emprunts et dettes assimilées	433 405.48 €
Total	RECETTES	1 257 115.23 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Affaire n°2 : Indemnité des élus locaux

Il convient à cette occasion de viser « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique » car il est amené à être modifié.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions fixées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires seront inscrits au budget municipal.

Le Maire propose de fixer le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de :

- Maire : Taux maxi de l'indice brut terminal.
- Des fonctions du 1^{er} adjoint : Taux maxi de l'indice brut terminal.
- 2^{ème} à 5^{ème} adjoints au Maire suivant : 10.5 % de l'indice brut terminal
- Des fonctions de conseillers délégués : 3% de l'indice brut terminal
- Des fonctions des autres conseillers : 1.25% de l'indice brut terminal

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Séance levée à : 21h16.

Le Maire

Philippe ALPY

Signé

numériquement

par :

PHILIPPE

ALPY

Le secrétaire de séance
Fabien VUILLAUME

